

PRODUCTION ET PRODUCTEURS DE DOCUMENTATION EN HISTOIRE DE L'ÉDUCATION (*)

par Pierre CASPARD

Quoique fréquemment utilisée, la notion de "documentation" en histoire de l'éducation est problématique. Elle désigne des ressources qui se situent à des niveaux très différents d'élaboration scientifique, sans que ces niveaux soient toujours bien perçus, ni par les utilisateurs, ni même par les producteurs.

La notion de "documentation" peut recouvrir, par ordre d'élaboration scientifique croissante :

- la conservation de livres, d'archives et d'objets intéressant la recherche en éducation, ainsi que l'élaboration de leurs inventaires et de leurs catalogues ;
- les bibliographies, courantes ou rétrospectives, plus ou moins raisonnées et systématiques ;
- les répertoires, dictionnaires, éditions critiques de textes, d'images ou de statistiques, plus ou moins analytiques ou savants.

D'une façon générale, toutes les sciences sociales requièrent, à des degrés divers, ces trois types de documentation. Cette exigence constitue d'ailleurs l'un des thèmes récurrents dans les réflexions menées, depuis plusieurs années, sur l'organisation des sciences sociales (1). Mais le problème se pose en termes spécifiques pour l'histoire de l'éducation, secteur de recherche qui se caractérise par sa particulière hétérogénéité.

Hétérogénéité disciplinaire, d'abord. Travaillent dans ce domaine, ou s'y intéressent, des historiens de formation historique, mais aussi des sociologues, des philosophes, des linguistes, des pédagogues, etc. Hétérogénéité des perspectives, ensuite. Les uns veulent produire de l'histoire, selon les canons disciplinaires en vigueur. D'autres entendent apporter un éclairage historique à des préoccupations actuelles. D'autres, enfin, ne souhaitent qu'effectuer une plongée nostalgique dans le passé. On trouve en effet, parmi ceux qui peuvent avoir à utiliser de la documentation en histoire de l'éducation, aussi bien des chercheurs que des enseignants de diverses disciplines, des administrateurs de l'Éducation nationale ou de simples amateurs occasionnels. La production de documentation répond à des attentes variées, qu'il importe de bien percevoir et, éventuellement, de bien distinguer.

D'autant que le champ couvert par la notion d'"histoire de l'éducation" est, lui-aussi, problématique. Non seulement parce que le concept d'éducation

recouvre une gamme très large de phénomènes sociaux (depuis l'élevage du nourrisson jusqu'à la formation professionnelle en entreprise, en passant par tous les processus de socialisation et d'acculturation) ; mais aussi parce que la configuration de ce domaine de recherches est l'objet d'incessantes modifications qui tiennent au développement même de la science, ou des sciences, qui sont à l'oeuvre dans ce champ, ou sur ses marges. Cette notion de marge doit être soulignée car c'est souvent là que se font les travaux les plus intéressants et les plus novateurs en histoire de l'éducation. Cela exige donc que la documentation en histoire de l'éducation soit conçue comme ayant des contours, non pas figés, mais variables, en fonction des problématiques dominantes, qui évoluent elles-mêmes à des rythmes divers.

Ces quelques remarques, d'ordre général, éclairent les conditions dans lesquelles s'exerce l'activité française en documentation sur l'histoire de l'éducation. Pour la décrire plus précisément, il est commode de partir d'une typologie qui distinguerait trois types de producteurs de documentation : les universitaires ; les institutions et organismes de recherche ; les établissements de conservation d'archives, de livres ou d'objets.

1 • La recherche universitaire

La documentation en histoire de l'éducation est, d'abord, un produit annexe - un sous-produit, cela dit sans nuance péjorative - de la recherche universitaire, dans ses modalités classiquement individuelles. La recherche universitaire progresse notamment beaucoup par les thèses, d'Etat ou de 3ème cycle, qui exigent de nombreuses années de travail. Il arrive qu'à un stade ou à un autre de ce travail, le chercheur livre une partie de sa documentation, principale ou annexe, sous forme d'instruments de recherche. Les exemples ne sont pas rares, et il est à noter qu'ils ne se limitent pas aux historiens de formation. Des chercheurs d'autres disciplines, comme les linguistes ou les francisants - tradition du travail philologique ? - sont également producteurs en ce domaine (2).

Cette production soulève deux problèmes spécifiques :

a) Alors que le chercheur pense, au départ, élaborer un "sous-produit", il s'aperçoit que l'instrument de travail a ses exigences propres. Il y a une *logique de l'objet* qui impose ses contraintes. La logique de la thèse est celle de la démonstration : l'historien ne cherche et ne sélectionne, dans la masse des informations possibles, que ce qui peut contribuer à étayer une argumentation. Il ne retient, dans sa documentation, que les informations jugées pertinentes à cette fin.

La logique de l'instrument de recherche, au contraire, est celle de l'exhaustivité. Une fois cet instrument défini, dans ses caractéristiques et ses finalités, la grille doit être remplie, quel que soit l'intérêt marginal de l'information : personnage obscur dans un dictionnaire biographique, référence secondaire dans une bibliographie, circulaire de faible portée dans un recueil de textes officiels, etc. Et, de fait, un instrument de recherche vaut beaucoup par

ses marges : les principaux acteurs de l'histoire, les principaux textes, les ouvrages majeurs sont, de toutes façons, connus de tous. Ceci rend l'élaboration de l'instrument de recherche longue, fastidieuse, souvent peu gratifiante et, professionnellement, peu valorisante, comparée à des formes de production scientifique plus canoniques : on rencontre là, manifestement, l'un des problèmes de base de la production d'outils de recherche en histoire de l'éducation.

b) Le second problème est d'ordre économique. Par nature, les instruments de recherche sont souvent d'une fabrication coûteuse (longueur, typographie complexe) et d'une vente réduite, ce qui exclut toute édition de type commercial et requiert, au contraire, d'importantes subventions. Il faut signaler, à cet égard, le rôle joué par deux institutions : les Editions du CNRS, dont les commissions spécialisées ont récemment accepté le financement de plusieurs ouvrages de ce genre ; l'INRP qui, non seulement coédite, mais commande des ouvrages à des chercheurs extérieurs. En revanche, il est à signaler que le CNDP, avec son réseau de CRDP et CDDP, a cessé de jouer le rôle qui fut jadis celui du Musée pédagogique, ne consacrant plus ses moyens, sauf exception, qu'à des publications d'une consommation pédagogique immédiate.

2 • Le rôle des organismes et des institutions

La documentation en histoire de l'éducation résulte également d'actions spécifiques lancées ou financées par des organismes. On distinguera à cet égard :

- Les actions de production documentaires permanentes. La quasi totalité d'entre elles ne concernent l'éducation ou l'enseignement que d'une façon partielle ou seconde. Telle la banque de données FRANCIS du CDSH (CNRS), bien connue des lecteurs de *Perspectives documentaires*, dont environ 2,5 % des références concernent l'histoire de l'éducation (1 % pour la France, le reste pour l'Europe). Telle encore, la *Bibliographie annuelle de l'histoire de France*, publiée par l'Institut d'histoire moderne et contemporaine (CNRS), qui consacre, elle aussi, 2 à 3 % de ses références à l'histoire de l'éducation, ventilées sur plusieurs rubriques (3).

- Des actions documentaires plus ponctuelles. L'essentiel des productions documentaires de ce type, qui concernent l'histoire de l'éducation en partie ou, plus rarement, en totalité, est le fait du CNRS et des laboratoires d'histoire qui le constituent. On citera, par exemple, le *Répertoire des visites pastorales de la France*, financé par une RCP, et qui concerne en partie l'histoire de l'enseignement (4), le Guide de recherche sur la *Prosopographie des élites françaises* élaboré par l'IHMC (5), ou encore le *Répertoire des archives centrales de la J.O.C.*, élaboré par l'IHTP (6). On peut évoquer aussi des actions émanant de l'EHESS, qui finance la préparation d'un *Atlas de la Révolution française*, dont un volume sera consacré à l'enseignement (7), celles du Centre de recherche et de documentation sur l'histoire des universités, qui produit ou publie des travaux documentaires principalement consacrés à l'histoire de l'université de Paris (8).

Mais globalement, il n'existe pas de laboratoire de type universitaire ayant la vocation et les moyens d'impulser, en histoire de l'éducation, des entreprises documentaires d'envergure. Cela tient, notamment, au fait que l'histoire de l'éducation est presque toujours considérée comme un secteur de recherche *transversal* ou *marginal* : de très nombreux chercheurs ou laboratoires s'y intéressent (9), mais relativement peu à titre principal ou exclusif.

On observera également que l'administration de l'Education nationale a pratiquement cessé de jouer dans ce domaine le rôle, fort important, qui avait jadis été le sien, particulièrement sous la IIIe République, où quelques-uns de ses plus hauts responsables ont dirigé ou commandité des travaux documentaires qui sont, encore aujourd'hui, d'un intérêt considérable : il suffirait de citer, entre autres, les noms de Buisson, Gréard, Maggiolo ou Piobetta (10). Aujourd'hui, le ministère de l'Education ne se soucie plus que fort médiocrement de la gestion de sa mémoire. La culture de ses responsables, désormais plus technicienne ou politique qu'humaniste, explique sans doute cette carence, encore qu'il soit juste d'observer que le souci d'efficacité à court terme ne va pas jusqu'à leur faire mépriser les sollicitations historiennes, lorsqu'elles plaident leur cause avec suffisamment de conviction. Il est remarquable, en tout cas, que le plus important centre spécialisé en histoire de l'éducation, le SHE, soit né, en 1970, au sein même de l'administration centrale : autour de son berceau, on trouva successivement deux recteurs, Jean Bayen et Camille Duquenne, puis et surtout, un inspecteur général de l'administration de l'Education nationale, Guy Caplat...(11) Compte tenu de la position stratégique qu'il occupe dans ce domaine de recherche, il convient de s'étendre quelque peu sur ce service.

Le Service d'histoire de l'éducation de l'INRP

Implanté en 1977 dans l'INRP, dont il constitue l'une des sept directions de programme, le SHE compte une douzaine de chercheurs. Sont également associés à ses travaux une vingtaine d'enseignants en exercice dans des collèges, lycées et écoles normales, à Paris et en province. Enfin, le SHE travaille, pour certaines recherches, en association avec des universités ou des établissements d'enseignement et de recherche : ENS d'Ulm, Saint-Cloud et Fontenay-aux-Roses, Paris I, Paris VIII, CNRS, etc.

Le SHE est la seule institution ayant un programme de recherche *spécifique* et *coordonné*, en histoire de l'éducation. Il a une double vocation : mener des recherches historiques (au sens académique du terme) et produire des *instruments de travail scientifiques*, qui puissent faciliter ou encourager les recherches nationales ou internationales dans son domaine. Pour s'en tenir ici à cette seconde vocation, on peut dire que les instruments de recherche qu'il produit sont caractérisés par :

- l'ampleur des matériaux traités : sa banque de données "Emmanuelle" sur les manuels scolaires contiendra 80000 items, son répertoire de revues pédagogiques analyse 3000 titres, etc. (12).
- la polyvalence de leur destination : ces instruments sont conçus, dès le départ,

pour intéresser l'ensemble des historiens (ceux de l'éducation, mais aussi de la société, de l'économie, de la religion, etc.), les sociologues, les didacticiens, etc.

- leur articulation et leur cohérence qui visent à balayer aussi systématiquement que possible la totalité du champ éducatif, scolaire et non scolaire

Par ailleurs, ces instruments de recherche se caractérisent par le degré de traitement scientifique des matériaux, variable mais globalement élevé, qu'ils requièrent. Par exemple, la bibliographie annuelle que publie le SHE n'est pas analytique (nous ne sommes pas sûrs que la rédaction d'*abstracts* soit un investissement d'un très bon rendement) Mais la sélection des quelque 1300 références annuelles et leur classement systématique exige déjà une parfaite connaissance de la discipline et, par delà, une *culture* historique très solide. Autre exemple, qui concerne le répertoire des collèges de l'Ancien régime : dans ce cas, la collecte et le dépouillement exhaustifs de tous les matériaux disponibles (archives, bibliographie) aboutissent à la rédaction de plusieurs centaines de monographies d'établissements, elles-mêmes prélude à une synthèse d'ensemble (13).

Une idée importante se dégage de cela : pour le SHE, la documentation de recherche, c'est de la recherche, c'est-à-dire qu'elle doit être le fait d'un personnel ayant non seulement une formation mais encore une activité de chercheurs. C'est cette participation de plain-pied à la vie scientifique qui permet de concevoir et de produire une documentation répondant à deux critères :

- *la fiabilité*. Un instrument de recherche est tout autre chose que la simple mise en forme du produit d'une collecte de données brutes. Son élaboration repose, au départ, sur un certain nombre de questions qui traduisent la culture scientifique de l'auteur, depuis la définition même de l'objet (que peut-on appeler revue pédagogique à tel ou tel moment de l'histoire ? Quel genre de référence bibliographique peut entrer dans le champ de l'histoire de l'éducation ?) jusqu'à la sélection des informations et à leur vérification, par recoupements ou croisements avec des données voisines ou contradictoires (cf. les problèmes posés par l'édition d'un annuaire critique de la statistique scolaire depuis le XIXe siècle (14)).

- *la pertinence* aux questionnements dont le champ de la discipline est l'objet. Un domaine comme l'histoire de l'éducation est affecté en permanence par des glissements qui concernent aussi bien les objets d'étude que les approches. Ces glissements sont, d'abord, fonction de l'évolution des sciences humaines et de leurs interrogations dominantes : il suffirait d'évoquer ici l'influence qu'ont eue, sur les orientations et les thèmes de l'histoire de l'éducation, les grands courants de l'histoire sociale, de la sociologie, de l'ethnologie, depuis une vingtaine d'années. Ils tiennent aussi aux interrogations que fait naître le fonctionnement même du système éducatif : tel le problème de l'évolution du niveau, ou celui de la formation des cadres de l'économie et de l'administration, pour ne citer que deux questions particulièrement obsédantes.

Face à cette double demande, le producteur de documentation doit tenir les deux bouts de la chaîne : prendre en compte la demande sociale, même

naïvement formulée, tout en serrant au plus près les acquis des sciences humaines. Il ne lui est d'ailleurs pas interdit de porter cette double ambition à un niveau d'exigence supérieur en contribuant, d'un côté, à promouvoir une forme de culture historique dans les milieux éducatifs et enseignants ; en créant, de l'autre, de nouveaux fronts pionniers dans la recherche, ce à quoi peuvent éminemment contribuer des instruments de travail conçus à cette fin.

3 • La documentation primaire

La production de documentation en histoire de l'éducation est également le fait d'organismes dont la mission première est de conserver la documentation primaire - archives, ouvrages, objets - utile à l'histoire de l'éducation, mais qui sont aussi susceptibles de produire, à partir d'elle, des instruments de travail et de recherche de divers types.

a) On ne fera ici qu'évoquer le problème des archives, en renvoyant à un ouvrage récent qui décrit, d'une façon exhaustive, leur localisation par types de dépôts (Archives nationales, départementales, municipales, chambres de commerce et d'industrie, enseignement catholique, etc.) et les instruments, inventaires et guides, qui en facilitent l'accès (15). Tout au plus précisera-t-on que les séries F 17 et T, qui concernent l'enseignement respectivement aux Archives nationales et départementales, ne font pas toujours l'objet d'un classement qui les rendent propres à un travail de dépouillement rapide et sûr... Et, dans un autre ordre d'idées, on évoquera un type de sources dont le repérage et la conservation posent problème : les archives des particuliers qui peuvent contenir d'irremplaçables traces de l'éducation familiale et scolaire (cahiers, lettres, travaux et productions d'enfants diverses).

b) Les bibliothèques sont également susceptibles de produire une documentation spécialisée. Dans le domaine de l'éducation, la principale d'entre elles est, de très loin, la bibliothèque de l'INRP. Cette bibliothèque a d'ailleurs constitué le noyau du Musée pédagogique fondé en 1879, et dont l'INRP et le CNDP sont aujourd'hui les héritiers. De 1879 à la Deuxième Guerre mondiale, elle joua un rôle éminent de centre de documentation, incluant une remarquable activité historique (16). Aujourd'hui, son fonds ancien reste très riche, mais depuis longtemps, aucune mise en valeur documentaire n'en avait été opérée. Les historiens suivent avec intérêt l'évolution qui se dessine depuis quelques années (17).

Evoquons, par ailleurs, un problème qui nous semble être regrettamment esquivé : c'est l'absence d'une politique *systématique* de recherche et de conservation de la documentation imprimée relative au fonctionnement des systèmes éducatifs français et *étrangers* : alors que telle était explicitement, à l'origine, la mission du Musée pédagogique, il n'existe plus, aujourd'hui, de lieu centralisant les statistiques, rapports officiels, matériels pédagogiques et documents divers qui pourraient servir, demain, à une histoire comparée de l'éducation.

c) Les musées de l'éducation. Ces musées sont de plus en plus nombreux en

France. Il en existe actuellement à Rouen, Chartres, Saint-Ouen, Trégarvan, Boursault, Champlitte, Montceau-les-Mines, Le Mans, Troyes, Laon, Blois, Saint-Brieuc, Nantes, Carcassonne et Pontoise ; d'autres sont en projet, par exemple en Alsace (18). Leur statut est divers. Les huit derniers sont rattachés à des CDDP. Ceux-ci dépendent du CNDP, mais leur champ d'action et leurs perspectives sont essentiellement départementales. D'autres dépendent d'un écomusée (Montceau) ou d'un parc régional (Trégarvan). Hormis celui de Rouen, ils ne conservent généralement que des objets concernant l'école primaire.

Il faudrait citer, en outre, les musées qui se consacrent à l'éducation extra-scolaire ; tels le musée du jouet à Poissy, ou le musée Roybet-Fould de la poupée à Courbevoie. Bien entendu, plus d'un musée à vocation générale, comme le musée des Arts et traditions populaires conservent également des objets consacrés à l'éducation. Mais peu d'entre eux produisent des outils documentaires à partir de leur fonds, en dehors des catalogues d'exposition (19). Le Musée national de l'Education, implanté à Rouen et dans sa banlieue, à Mont-Saint-Aignan, est le seul qui ait entrepris une véritable politique de documentation scientifique à partir de son fonds. Comme le SHE, le Musée de Rouen est un service de l'INRP, déconcentré en province depuis 1980. L'origine de son fonds est triple : il comprend les anciennes "Collections historiques", conservées auparavant à Paris, 29, rue d'Ulm ; le fonds du CRDP de Rouen, collecté entre 1973 et 1979 ; et les entrées récentes, par achat ou par don, depuis cette date. Au total, le Musée possède plus de 50 000 items, leur nombre s'accroissant de 1000 à 1500 par an. Ce fonds est mis en valeur de plusieurs façons. D'abord, par des expositions temporaires, qui donnent lieu à des catalogues dépassant, de loin, la nomenclature d'objets (20). Mais également, par un fichage scientifique du fonds. A la fin de 1986, ce fichage portait sur 4600 manuels, 2100 cahiers du primaire, 900 images d'Épinal, plusieurs centaines de jeux de l'oie, etc. Les fiches, qui pourront faire l'objet d'une diffusion, sous une forme qui reste à déterminer, constitueront, à terme, un instrument de travail d'un remarquable intérêt.

Conclusion

La production de documentation en histoire de l'éducation doit éviter deux écueils.

Le premier est de se couper de la demande ou, plus exactement, des diverses formes de demandes existantes. L'activité documentaire risque toujours de définir ses produits en fonction d'exigences internes (forces et moyens disponibles, intérêts personnels des producteurs) et d'élaborer ainsi des produits d'une utilité scientifique ou sociale faible. C'est pourquoi il est essentiel que les producteurs soient eux-mêmes des scientifiques ayant des liens multiples avec la communauté des chercheurs. C'est pourquoi, également, il est utile de toujours chercher à mesurer la diffusion ou l'impact de ses productions, par exemple, par des enquêtes auprès des chercheurs et des bibliothèques (21), ou par l'analyse

des ventes de ses productions et la typologie des acheteurs (22).

Le second écueil se situe à l'opposé : il consiste à coller à toutes les demandes, sous quelque forme qu'elles s'expriment. L'expérience montre que les demandes les plus insistantes ou les plus fréquentes ne sont pas nécessairement les plus pertinentes ou les plus fondées. Et il ne s'agit ni de se substituer aux chercheurs dans leur travail, ni de venir systématiquement en aide aux amateurs occasionnels, qui ignorent les rudiments du métier d'historien.

Au contraire, l'ambition de la documentation de recherche peut être vaste. D'une part, par delà l'aide ponctuelle qu'elle leur apporte, elle doit viser à accroître le savoir-faire et les exigences des chercheurs en histoire de l'éducation : il s'agit moins de leur donner du poisson que de leur apprendre à pêcher. Les instruments de recherche peuvent également contribuer à créer de nouveaux fronts pionniers de notre discipline. Comme l'écrit très justement M. Vovelle : "Les outils, catalogues, corpus érudits permettent de nouvelles percées d'histoire sérielle ; leurs ambitions ne sont pas stérilement érudites, puisqu'elles débouchent sur des programmes expérimentaux " (23). D'une façon plus ambitieuse encore, la production d'instruments documentaires peut contribuer à structurer le champ de la recherche, voire à le faire émerger, dans son autonomie relative. On ne peut nier, à cet égard, que le Service d'histoire de l'éducation, par la revue et les ouvrages qu'il a publiés depuis dix ans, a contribué à accroître la visibilité aussi bien interne qu'externe de l'histoire de l'éducation dans le champ de la recherche historique comme dans celui des sciences de l'éducation. Enfin, au plan international, la production documentaire peut être un lieu de collaborations et d'échanges. D'abord, parce que produire des instruments de recherche peut être l'occasion d'une réflexion comparatiste sur les sources, thèmes et objets de la recherche. Ensuite, parce que, parmi les causes du cloisonnement national des recherches figure l'ignorance des sources et des travaux concernant les pays étrangers : de ce point de vue, l'activité documentaire peut jouer un rôle facilitant, voire incitatif, non négligeable.

Reste que la production de documentation de recherche est, fondamentalement, une activité ambivalente, exigeant de ses auteurs un mélange de compétence et d'abnégation qu'il n'est pas si aisé de trouver. C'est pourquoi l'efficacité des institutions dites "de services", chargées de produire une documentation scientifique d'intérêt général, repose-t-elle moins sur la définition *a priori* de structures, de missions et de moyens, que sur le profil, très pointu, des chercheurs qui y travaillent.

Pierre CASPARD

(*) Ce texte reprend des éléments d'une conférence prononcée lors des journées d'études organisées par le Service d'histoire de l'éducation de la Bibliothèque de documentation pédagogique de Florence, les 6 et 7 novembre 1986.

NOTES

1 - Cf. GODELIER (M.).- *Les Sciences de l'homme et de la société en France. I/ Analyse et propositions pour une politique nouvelle*. Paris : La Documentation française, 1982.

Les besoins concernant "l'infrastructure de la recherche", c'est-à-dire les centres de documentation et les instruments de travail, sont évoqués par les rapporteurs d'à peu près toutes les disciplines : littérature (p. 39), philosophie (pp. 43, 492), histoire littéraire (p. 53), anthropologie (p. 133), sociologie (p. 194), histoire des sciences (pp. 289 sq.), géographie (p. 416), linguistique (p. 430), lettres (p. 453) et, bien entendu, histoire (pp. 225, 229, 237, 264). Par delà cette belle unanimité, il convient de remarquer qu'aucun des rapporteurs ne s'interroge sur les conditions de production de cette documentation, comme s'il ne s'agissait que de dégager suffisamment de moyens. C'est passer à côté d'une bonne partie des problèmes...

2 - Quelques exemples récents :

MARGOLIN (J.C.).- *Neuf années de bibliographie érasmienne*.- (1962- 1970).- Paris : Vrin, 1977.

CHERVEL (A.).- *Les grammaires françaises. Répertoire chronologique*.- Paris, INRP, 1982.

LUC (J.N.).- *La petite enfance à l'école, XIXe-XXe siècles. Textes officiels présentés et annotés*.- Paris : INRP et Economica, 1982.

CHARLE (C.).- *Les Professeurs de la faculté des lettres de Paris. Dictionnaire biographique*. Vol. 1, 1809-1908 ; vol. 2 : 1909-1939.- Paris : INRP et CNRS, 1985-1986.

PELTIER-LALOI (M.L.).- *La pédagogie du français : instructions et textes officiels sous le Gouvernement de Vichy de 1940 à 1944*.- Lille : Atelier de reproduction des thèses, 1986.

3 - Une liste très complète d'autres bibliographies courantes concernant partiellement l'histoire de l'éducation est donnée par M. Sonnet : *Les bibliographies et l'histoire de l'éducation* in : CHARMASSEN (Th.), (Dir.).- *L'histoire de l'enseignement, XIXe-XXe siècles. Guide du chercheur*.- Paris : INRP et Publications de la Sorbonne, 1986, pp. 15-35.

4 - Paris : CNRS, 1977 sq.

5 - Paris : CNRS, 1980.

6 - Paris : CNRS, 1983.

7 - Sous la direction de D. Julia. A paraître en 1987.

8 - Par exemple, *l'Inventaire des livres du XVIe siècle de la Bibliothèque de la Sorbonne, t. I : Sciences, science politique, médecine*, de P. Limacher.- Paris : Aux amateurs de livres, 1984.

9 - 10 % de l'ensemble des historiens travaillent, au moins partiellement, en histoire de l'éducation, d'après le *Répertoire des chercheurs en histoire moderne et contemporaine* publié par l'IHMC (Paris, CNRS, 1983).

10 - Qui furent notamment les auteurs ou responsables, respectivement, du *Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire* (1882- 1887), de la *Législation de l'instruction primaire en France depuis 1789 jusqu'à nos jours* (1874), de la fameuse enquête rétrospective sur l'alphabétisation de la France (menée en 1879-1880) et du recueil de textes officiels figurant dans *Le Baccalauréat* (1937).

11 - Cf. CAPLAT (G.).- *"Le service d'histoire de l'éducation. Historique et missions"*.- *Histoire de l'éducation*.- 1, déc. 1978, pp. 3-11.

12 - CASPARD-KARYDIS (P.), CHAMBON (A.), FRAISSE (G.), POINDRON (D.).- *La Presse d'éducation et d'enseignement, XVIIIe s.-1940. Répertoire analytique*.- Paris : INRP et CNRS, 1981-1986, 3 vol. parus.

Les premiers répertoires issus de la banque Emmanuelle paraîtront en 1987.

13 - COMPERE (M.M.), JULIA (D.).- *Les Collèges français, XVIe-XVIIIe s. Répertoire I. France du Midi*.- Paris : INRP et CNRS. 1984.- *Répertoire II : France du Nord et de l'Ouest* à paraître en 1988.

S'appuyant sur ce répertoire est notamment paru :

COMPERE (M.M.).- *Du collège au lycée (1500-1850). Généalogie de l'enseignement secondaire français*.- Paris : Gallimard et Julliard, 1985.

14 - LUC (J.N.).- *La Statistique de l'enseignement primaire. Politique et mode d'emploi*.- Paris : INRP et Economica, 1985.

BRIAND (J.P), CHAPOULIE (J.M.), HUGUET (F.), LUC (J.N), PROST (A.).- *L'enseignement primaire et ses extensions, XIXe-XXe siècles. Annuaire statistique*.- Paris : INRP et Economica, 1987.

15 - CHARMASSON (Th.), (Dir.).- *L'Histoire... op. cit.* Le guide des archives occupe les pages 53 à 178.

Un exemple récent de répertoire d'archives de l'enseignement :

RICHARD (P.G.), DREYER (D.) : *Ecoles, presse, imprimerie, monuments historiques de 1800 à 1870. Répertoire numérique de la série T*. Sous la dir. de C. Wilsdorf, Colmar, Archives départementales, 1986, 96 p.

16 - Elle se concrétisa notamment dans la publication de plusieurs volumes de la collection *"Mémoires et documents scolaires"*. Par exemple :

BEURIER (A.).- *La Presse pédagogique et les bulletins départementaux : les périodiques scolaires français de 1789 à 1889*.- Paris : Musée pédagogique, 1889, qui n'a été remplacé que par l'ouvrage cité *supra*, note 12.

Citons également le *Répertoire des ouvrages pédagogiques du XVIe siècle. Bibliothèques de Paris et des départements*.- Paris : 1886, dont F. Buisson soulignait "qu'il a été fait en entier par le personnel attaché au Musée pédagogique", ou encore, de J. Bézard.- *Documents et monographies sur l'histoire d'établissements d'enseignement secondaire qui se trouvent à la bibliothèque du Musée pédagogique*.- Melun : 1904.

17 - Qui s'est traduite par la publication d'un *Complément au Répertoire des ouvrages pédagogiques, op. cit.*- Paris : INRP, 1979 et, surtout, par le catalogage du fonds des manuels scolaires, réalisé à l'instigation du SHE et en collaboration

avec lui.

18 - Cf. CHASSAGNE (S.).- *Les objets.*- in Th. Charmasson.- *L'Histoire.*- op. cit., pp. 205-209.

19 - Il convient toutefois de mentionner l'action du Musée Roybet-Fould. Cf. le guide des *Jouets et poupées dans les musées français* qu'il a établi (Courbevoie : Centre d'études et de recherches sur la poupée, 1983).

20 - Depuis 1981, des catalogues ont été successivement consacrés à *2000 ans d'alphabétisation*, *L'éducation des jeunes filles il y a cent ans*, *Geoffroy, peintre de l'enfance*, *L'enfant et la machine*, *La Révolution française racontée aux enfants* et *Freinet et sa pédagogie*.

21 - Sur le modèle des études que *Perspectives documentaires* publie régulièrement dans le domaine des sciences de l'éducation. Cf. aussi le numéro spécial de *Brises.*- *Quelle information scientifique pour les sciences de l'éducation ?*- Paris : Editions du CDSH, octobre 1983.

22 - Cf. *Histoire de l'éducation et ses lecteurs. Un bilan.*- *Histoire de l'éducation.*- Mai 1984, pp. 93-99.

23 - VOVELLE (M.).- *Rapport sur les disciplines historiques* in *Les Sciences de l'homme.*- op. cit., p. 264.